



SOMMAIRE

Page 1

À LA UNE / AGENDA

Page 2

DANS MA VILLE

Page 3

LE NOUVEAU CONSEIL
MUNICIPAL DES JEUNES

Page 4

LIBRE EXPRESSION DES JEUNES

FORUM DE L'EMPLOI LE 23 FÉVRIER

Vous cherchez un emploi ou une formation ? Venez participer au forum pour l'Emploi et la Formation du 23 février 2017. Vous pourrez y rencontrer une cinquantaine d'exposants de 10h à 16h30 à la salle Jacques Brel.

L'an dernier, ce forum a accueilli plus de 1000 visiteurs. Tout au long de la journée, vous pourrez rencontrer de nombreux recruteurs qui vous présenteront l'ensemble de leurs offres d'emploi et pourront vous expliquer les profils qu'ils recherchent. Vous aurez ainsi l'occasion de faire une bonne première impression et de présenter un aperçu de vos compétences.

De grandes entreprises telles que Ikea, Leroy Merlin, Leclerc, le Parc Astérix, Ecoburotic ou encore la Poste

reviendront cette année après avoir déjà participé l'année dernière. Si ces entreprises ont décidé de tenir à nouveau un stand, c'est parce que le forum a été productif pour elles. Toutes ces entreprises citées ont en effet recruté des salariés rencontrés lors du Forum.

Pour ceux qui cherchent une formation professionnelle, plusieurs centres de formation seront présents à commencer par l'AFPA. Cap'Emploi, spécialisé dans l'emploi des personnes handicapées tiendra également un stand.

L'entrée du forum est évidemment gratuite et ouverte à tous. Venez muni de plusieurs CV afin de pouvoir en distribuer aux recruteurs que vous aurez rencontrés. ●

Les espaces jeunes des centres socioculturels n'attendent que vous

Les centres socioculturels ont réservé pour les jeunes de 14 à 26 ans une fois par semaine, un espace jeunes de 17h30 à 20h30.

Trois types d'activités vous seront proposés : des activités de loisir (jeux vidéos, jeux de société, sorties cinéma, table de ping pong, atelier bien-être, ciné-débat, etc), de découverte (musique assistée par ordinateur, menuiserie, découverte

sportive, hip-hop, émission de radio, atelier de récupération de vélos, etc) et des temps d'écoute et d'échanges (débats, accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle, accompagnement à la recherche d'emploi).

Les lundis au centre socioculturel Ingrid Betancourt, les mercredis à Louis Aragon, et les jeudis à Marc Sangnier ●

Conseil participatif de la jeunesse le 2 février

Le Conseil Participatif de la Jeunesse (CPJ) est une instance ouverte à tous les jeunes de la ville de 15 à 25 ans. Les réunions plénières permettent aux jeunes de se rencontrer, de débattre, d'échanger avec des élus et de proposer des projets. Venez nombreux à la prochaine réunion qui aura lieu le jeudi 2 février à 19h à la salle du Conseil municipal (66 rue de Paris). ●



OUVERTE A TOUS LES JEUNES QUI
ONT DES IDEES POUR LEUR VILLE

Pour tout renseignement,
contactez le 01 34 45 10 92

AGENDA



JEUDI 26 JANVIER
DÈS 20H
SALLE JACQUES BREL

Carte blanche à
l'académie Fratellini

Cette école du cirque à la réputation internationale présentera plusieurs spectacles permettant d'apprécier la diversité du cirque moderne.

SAMEDI 25
FÉVRIER
DÈS 20H30
AUDITORIUM
DE COULANGES

Sparky in the Clouds

Concert Blues, Folk, Soul avec une formation voix-guitare. Entrée libre, sur réservation

JEUDI 2 FÉVRIER
À 19H
SALLE DU CONSEIL
MUNICIPAL

Conseil participatif
de la jeunesse

Réunion ouverte aux jeunes de 15 à 25 ans et souhaitant s'investir dans la vie locale.

MARDI
28 FÉVRIER
À 20H
SALLE JACQUES BREL

L'île aux esclaves

Pièce de théâtre dans laquelle deux maîtres et deux esclaves s'échouent sur une île. Mais dans cette île les maîtres deviennent des valets et les valets des maîtres.

SAMEDI 4 FÉVRIER
DE 10H À 18H
CINÉMA JACQUES
PRÉVERT

Festival image par image

Journée très animée avec des projections et des ateliers de pratique du cinéma d'animation. Ateliers gratuits.

MARDI 21 MARS
À 20H30
SALLE JACQUES BREL
Concert Banlieues Bleues



La bourse mobilité étudiante

La Ville propose un dispositif permettant aux étudiants résidant à Gonesse de gagner en autonomie. La Ville financera les cartes de transport des jeunes à hauteur de 400 euros en échange de 50 heures d'engagement citoyen. Les horaires des missions seront fixés en fonction des disponibilités des jeunes. Le nombre de places étant limité, les premiers bénéficiaires seront sélectionnés par une commission composée d'élus et d'agents de la Ville ainsi que de jeunes du Conseil Participatif de la Jeunesse. ●

Les dossiers sont à retirer au Point Information jeunesse : avenue François Mitterrand - 01 34 45 19 72.



Gonesse s'implique dans le Service civique national

En complément du Service civique jeunes municipal qui est un franc succès, la Ville cherche actuellement des recrues pour participer au Service civique national. Ce dispositif est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, le Service civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger. Deux missions sont actuellement ouvertes : un poste pour définir un parcours citoyen en direction de jeunes Gonessiens et un poste sur le thème du développement durable. ●

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter le 01 34 45 10 63 ou rendez-vous sur le site Internet service-civique.gouv.fr

Diplôme des bacheliers

Comme chaque année, la ville a remis aux jeunes Gonessiens ayant obtenu leur baccalauréat, un diplôme d'honneur afin de les féliciter de leur réussite. Cet événement, qui est également l'occasion de remettre un certificat aux jeunes du Service civique jeunes municipal, s'est clôturé par une soirée dansante co-organisée par le Conseil municipal des Jeunes



SI VOUS AVEZ DU TALENT, MONTREZ-LE !

De nombreux talents se cachent parmi les jeunes Gonessiens. La ville de Gonesse souhaite les mettre à l'honneur grâce à deux festivals organisés chaque année. A vous de choisir votre discipline.

Festival de courts métrages

Vous avez entre 12 et 26 ans et le cinéma vous intéresse. Participez au Festival de Courts Métrages au cinéma Jacques Prévert du 20 mai prochain de 14h à 18h ! Que vous tourniez avec votre téléphone portable ou que vous maîtrisiez l'animation 3D, que vous soyez seul(e) ou en groupe, un jury de professionnels attend de voir votre film pour voter ! Le thème imposé cette année : A L'ORIGINE... S'inspirant du film de Xavier Giannoli, ce thème vous propose de détourner ce titre : réels ou fictifs, tous les modes de narration sont possibles. Si vous êtes sélectionné(e), vous pourrez être accompagné(e) pour proposer votre court-métrage dans des festivals. Le film qui remportera le prix du jury passera en première partie des films diffusés au cinéma de Gonesse ! ●

Inscription sur jeunes-talents@mairie-gonesse.fr - Participation gratuite



Festival Jeunes talents

La deuxième édition du Festival Jeunes talents, qui cette année sera organisée avec la participation de l'humoriste Yassine Bellatar, mettra à l'honneur les jeunes talents gonessiens à la Salle Jacques Brel, le 8 avril prochain. A partir de 19h, une vingtaine de jeunes talents se produira sur scène pour une soirée ouverte à toutes les disciplines.

Vous avez entre 12 et 28 ans et avez envie de vous produire sur scène, seul ou en groupe, n'hésitez pas à postuler. Venez montrer vos talents de magie, slam, danse, chant, graff, beat-box, musique, vidéo, hypnose... Montrez de quoi vous êtes capables ! ●

Pour postuler, envoyez avant le 27 mars une vidéo de vos exploits par WeTransfer ou un lien youtube à jeunes-talents@mairie-gonesse.fr pour passer les phases de sélection.

Journées de prévention contre le Sida

Les 2 et 3 décembre derniers, la Ville et ses partenaires ont organisé deux journées consacrées à la prévention contre le sida. Afin de faire prendre conscience aux jeunes des risques liés à cette maladie et aux conditions de transmission, ont été proposés un forum, un stand d'information et de dépistage, des animations sportives et une projection-débat. Près de 800 personnes ont ainsi été sensibilisées ●



Découvrez les élus du CMJ

S'investir pour sa ville et ainsi découvrir les modalités d'une élection mais aussi et surtout de l'action en faveur de tous, voilà l'ambition des 25 jeunes élus au Conseil Municipal des Jeunes.

Les élections du Conseil municipal des jeunes (CMJ) ont eu lieu les 17 et 18 octobre dans les établissements scolaires du secondaire de la ville. 1500 collégiens ont voté, tout comme 250 lycéens. Ils ont ainsi pu choisir leurs représentants pour deux ans dans cette instance participative de la Ville. Les élections du CMJ constituent un moment privilégié pour découvrir la citoyenneté et le fonctionnement d'une élection. Elles sont la première étape du parcours citoyen qui vise à sensibiliser les jeunes à leur rôle de citoyen dans la société. Une véritable campagne a eu lieu, durant laquelle chaque candidat a présenté un programme et une profession de foi expliquant ses motivations.

Une véritable intronisation a eu lieu le 20 octobre en salle du Conseil municipal, durant laquelle les jeunes membres du CMJ se sont vus remettre leur écharpe par les élus de la Ville.

Vingt-cinq jeunes ont ainsi été élus pour une durée de deux ans dont quatre le sont pour la deuxième fois.

Quatre groupes de travail vont être créés, représentant les principaux sujets évoqués pendant la campagne : une commission citoyenneté/devoir de mémoire, une commission sur la solidarité et le lien intergénérationnel, une autre sur la santé et l'environnement et enfin la dernière sur la culture, le sport et les loisirs. Toutes les deux semaines, une réunion d'un groupe de travail a lieu. Chacun des jeunes élus va pouvoir choisir la ou les commissions dont il veut être membre. Les réunions sont organisées en fonction des emplois du temps des élus pour favoriser la participation du plus grand nombre.

Les élus du CMJ sont membres de droit du Conseil Participatif de la Jeunesse (CPJ), l'instance qui réunit sans élection tous les jeunes de 12 à 25 ans qui veulent s'investir pour Gonesse.



**KASSONGA
KETIA**
IEM Madeleine Fockenberghé



**KESSABI
SAJIA**
IEM Madeleine Fockenberghé



**YILDIRIM
HASAN**
IEM Madeleine Fockenberghé



**BAITECHE
LINA**
Collège Philippe Auguste



**BERARMA
YASMINE**
Collège Philippe Auguste



**NIANGORAN
ABIGAIL**
Collège Philippe Auguste



**PRAT SANTULLI
CEDRIC**
Collège Philippe Auguste



**REVEL
SEBASTIEN**
Collège Philippe Auguste



**GUESSOUM
SALAH**
Collège Robert Doisneau



**HARFI
WALID**
Collège Robert Doisneau



**SHAHID
SOHA**
Collège Robert Doisneau



**TANRIVERDI
ZELAL**
Collège Robert Doisneau



**TARCY
DAN**
Collège Robert Doisneau



**DUBORYER
ASTRID**
Collège François Truffaut



**KATANGA
YOUSTON**
Collège François Truffaut



**KOUT
AMINE**
Collège François Truffaut



**SAR
CANDISE**
Collège François Truffaut



**ZERROUK
NAWFEL**
Collège François Truffaut



**ABID
SABRI**
Lycée René Cassin



**AUGUSTIN
MARIE**
Lycée René Cassin



**DA SILVA
RICARDO**
Lycée René Cassin



**DOUGUET
AXELLE**
Lycée René Cassin



**MARIENCOURT
JULIE**
Lycée René Cassin



**NTCHAM
MEGANE**
Lycée René Cassin



**RICHARD
BENJAMIN**
Lycée René Cassin

Libre expression des JEUNES

Un club de jeunes journalistes a été créé par le Conseil Participatif de la Jeunesse. Ses membres ont rédigé les articles de cette rubrique et réalisent des vidéos pour la WebTV.

Les vaccins : à quoi ça sert ?

Le but de la vaccination est de provoquer une réaction immunitaire, pour solliciter les défenses de notre corps et les rendre plus efficaces.

Lors de la réalisation d'un vaccin, on nous injecte une partie de la maladie sous une forme affaiblie (ou/et moins dangereuse). Le but est de stimuler notre création d'anticorps spécifiques à la maladie. Notre corps réagira donc plus vite une fois vacciné. De plus la vaccination est un acte altruiste. En vaccinant des populations entières sur plusieurs générations il est possible de faire disparaître des maladies. C'est le cas de la variole qui a été éradiquée, on ne réalise donc plus de vaccination. L'objectif des vaccins est de protéger les populations. C'est la raison pour laquelle la vaccination des enfants se fait très tôt. En effet, un enfant a un organisme très fragile. Ce qui laisse une marge de manœuvre au médecin très faible en cas d'attaque d'un pathogène.

Cependant comme tout acte médical cela comporte des risques. En effet certaines substances toxiques comme le mercure qui est utilisé comme conservateur se trouvent dans nos vaccins. En grande quantité, cette substance est toxique pour le système nerveux et les reins. Mais les laboratoires ne peuvent pas selon eux remplacer ces conservateurs qui sont indispensables. En France trois vaccins sont obligatoires. Cependant depuis 2008 la seule injection qui prodiguait les trois en même temps sans ajout d'autre vaccin a été retiré de la vente. Ces trois vaccins sont toujours obligatoires pour rentrer à l'école. Aujourd'hui les parents sont obligés de faire vacciner leurs enfants avec des vaccins qui sont chargés en diverses autres maladies. Certains parents qui veulent protéger leurs enfants des risques possibles décident de se mettre hors la loi et refusent de faire vacciner leurs enfants. En effet ces parents sont poursuivis et risquent deux ans de prison et 30.000 euros d'amende.

Une question est alors soulevée qui est celle de la liberté de choix en matière de vaccination. En effet la vaccination est un acte médical qui comporte des risques (comme tout acte médical). Pour ne pas être hors la loi les parents sont obligés de faire vacciner leurs enfants contre les maladies obligatoires et contre les autres qui sont ajoutées à ce vaccin. Pourquoi serions-nous obligés de courir des risques supplémentaires uniquement parce que l'injection qui contient les trois vaccins obligatoires a été retirée de la vente ?

Il n'y a plus de choix, on court des risques pour des problèmes d'argent et de temps. Le temps de fabrication d'un vaccin est de un an. L'argent dépensé est donc assez important. Une fois une alternative trouvée, pourquoi ne pas exploiter le filon jusqu'au bout ? Face à un acte qui n'est pas anodin et qui reste très important pour les populations on ne nous donne plus le choix. Le problème du profit est trop important et encore une fois le bien-être et la santé passent après la rentabilité.

Léa Douquet



Le phénomène Pokemon GO

Cet été, un jeu a fait son entrée en force en France. Je veux bien sûr parler de « Pokemon GO ».

Après avoir passé une partie de mes soirées à y jouer, je ne peux que dire que ce jeu est super. Il nous pousse à sortir de chez nous pour devenir le meilleur dresseur pokémon, tout en prenant l'air. Le concept est simple : vous marchez et des pokémons vont apparaître et il ne vous restera plus qu'à tous les attraper pour remplir votre "pokedex" et afin de les collectionner.

Ce jeu apporte plusieurs points positifs comme le fait qu'il nous pousse à sortir pour marcher, courir, ... Il nous fait aussi découvrir les lieux qui nous entourent grâce aux monuments historiques, lieux connus et importants de nos jours.

Mais il apporte des points négatifs comme le fait qu'il peut nous pousser à faire des choses complètement folles pour attraper un Pikachu ! Comme sauter la tête la première dans une rivière ou jusqu'à entrer par effraction dans une centrale électrique.

Pour conclure, ce jeu est une vraie bouffée d'air qui nous ramène en enfance avec un concept super ! Maintenant "Attrapez-les tous !"

Mohamed Douzi

e-Compost

Nous sommes 34 élèves de la classe de 2nde I. Mme Labarde notre professeur d'Histoire et de Géographie, et notre professeur de MPS, M. Gillet nous ont proposé un projet de développement durable. Il a pour but de mettre en place un compost dans notre lycée. Il s'agit de réduire les déchets verts, par la séparation systématique des différents déchets de la cantine (ex : épluchures de fruits et restes de crudités) pour les recycler. Nous avons appelé ce projet e-Compost.

Nous avons commencé par visiter sur site une entreprise de compostage (Valdev) le mardi 22 novembre 2016. Nous avons pu y découvrir les différentes étapes de la transformation de la matière organique jusqu'à l'obtention du compost. Nous avons bien observé les déchets verts (feuilles mortes, branchages, souches, tontes, ...) recueillis par cette entreprise et comment ils sont entassés en tas, broyés, aérés, humidifiés pour obtenir en 9 mois un compost noir.

On peut donc définir le compostage comme le recyclage des déchets organiques pour produire naturellement un fertilisant, le compost (mélange de matières organiques et végétales utilisé comme engrais). C'est une vraie valorisation des déchets par la transformation naturelle à l'aide de micro-organismes. Le compostage est à la fois écologique, économique et pratique :

- écologique : le compostage limite la quantité de déchets ;
- économique : le compost est un engrais naturel et gratuit ;
- pratique : il favorise et améliore la fertilité des jardins dans le temps.

Il faut savoir que 30% de nos déchets ménagers peuvent être compostés.

Deux procédés sont utilisés pour composter :

- Le bac à compost, propice aux petites surfaces est un procédé simple. La protection des déchets permet au compost d'avoir une composition plus homogène. Il faut tout de même vérifier le compost à chaque fois que vous y ajoutez des déchets pour bien mélanger déchets verts azotés et déchets bruns carbonés.
- Le compost en tas à l'air libre est possible aussi pour les grandes surfaces. Le tas de déchets est à mélanger au fur et à mesure de l'apport de matière pour activer la fermentation et l'homogénéisation du compost. L'humidité naturelle et la surface permettent l'aération et l'oxygénation du compost.

Deux questions se posent à nous :

Peut-on mettre en place un compostage au lycée avec un tri des déchets verts ? Quels sont les effets du compost sur la fertilité des sols ?

Ricardo Da Silva

**Vous souhaitez participer au club de journalistes ? Rejoignez-nous.
Contact : kpohier@mairie-gonesse.fr - 01 34 45 10 92**